



Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1412 - 3 octobre 2024

DÉCARBONATION DE LA FILIÈRE POMME DE TERRE

Une transition nécessaire pour un avenir durable

Les interprofessions de la pomme de terre, CNIPT (Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre) et GIPT (Groupement Interprofessionnel pour la Pomme de Terre), ont lancé en début d'année 2024 un projet ambitieux pour analyser et réduire l'empreinte carbone de la filière pomme de terre, notamment dans le secteur du frais. En suivant une approche méthodique et en collaboration avec tous les acteurs de la filière, cette initiative prévoit de lever les freins à une transition écologique tout en identifiant les leviers à activer pour atteindre les objectifs fixés.

pour atteindre les objectifs de réduction des GES. Cette feuille de route tiendra compte des contraintes économiques, techniques et sociales propres à chaque maillon de la filière. Le diagnostic carbone de la filière pomme de terre se concentre sur deux grands périmètres : l'amont agricole et l'aval.

Bilan carbone à l'échelle de l'exploitation

Le bilan carbone de l'amont agricole a été initié en 2023 par Intercéréales et Terres Univia, deux organisations qui regroupent les acteurs des grandes cultures en France. Ces organisations ont travaillé ensemble pour élaborer des scénarii à l'échelle des exploitations grandes cultures, afin de réduire les émissions de GES tout en prenant en compte des enjeux connexes, comme la souveraineté alimentaire, le stockage de carbone dans les sols, la production de biomasse (biocarburants, biogaz), ou encore la compétitivité des exploitations agricoles.

La méthodologie du bilan carbone de l'amont agricole est réalisée à l'échelle des systèmes des exploitations agricoles et non à la culture.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte plus large de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau national et répond aux objectifs fixés par la France dans sa lutte contre le changement climatique (stratégie national bas-carbone).

Un projet structuré en trois phases

Le projet de décarbonation se déroule en trois grandes étapes. La première consiste à réaliser un diagnostic carbone de la filière, c'est-à-dire mesurer les émissions de GES tout au long du cycle de production, du champ jusqu'aux portes des magasins ou des centrales d'achat. Cela inclut non seulement la production agricole, mais aussi les activités spécifiques au marché du frais, comme le lavage, le conditionnement et le stockage des pommes de terre.

Une fois le diagnostic établi, la deuxième phase consiste à identifier les leviers de décarbonation, c'est-à-dire les actions concrètes qui permettront de réduire ces émissions. Enfin, la dernière phase du projet vise à rédiger une feuille de route qui servira de guide

À DÉCOUVRIR

Décarbonation de la filière pomme de terre 1-2

Une transition nécessaire pour un avenir durable

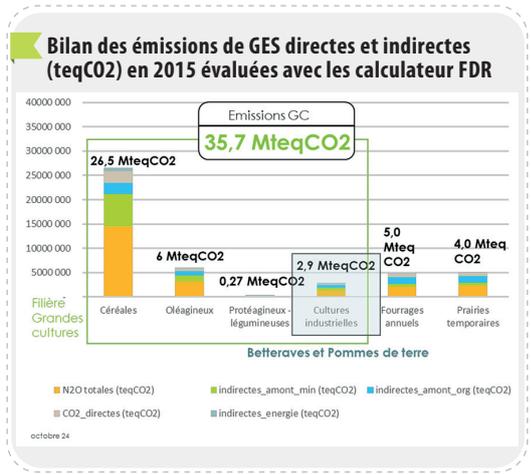
Évènement 3

La frite fraîche mise à l'honneur à Arras

Marchés 4

Tempête Boris : impact limité sur la pomme de terre

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique. Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».



(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

L'analyse carbone de l'amont agricole dans la filière pomme de terre s'inscrit dans ce cadre (année de référence : 2015). Elle reprend les éléments issus des travaux sur les grandes cultures, en affinant l'étude pour les spécificités de la pomme de terre.

Sur la ferme France, à l'échelle des grandes cultures, la pomme de terre représente 2 % de l'empreinte carbone totale notamment en raison d'une surface beaucoup plus faible que les cultures céréalières présentes en plus grand nombre sur la surface agricole française.

Bilan carbone de la pomme de terre sortie de champs

L'étude montre que l'empreinte carbone de la pomme de terre varie selon le mode de production. La production biologique, en raison de rendements plus faibles, présente une empreinte carbone plus élevée que l'agriculture conventionnelle. Les pommes de terre destinées au marché du frais, avec des rendements relativement élevés et une utilisation amoindrie d'azote, affichent une empreinte carbone plus faible.

Cette différence d'impact entre les systèmes de production s'explique principalement par la fertilisation, qui représente le poste le plus important dans le calcul du bilan carbone. En effet, l'utilisation d'engrais azotés entraîne non seulement des émissions de GES lors de leur fabrication, mais aussi des émissions de protoxyde d'azote (N₂O) lors de leur application sur les cultures. Ce gaz, beaucoup plus puissant que le CO₂, contribue de manière significative au réchauffement climatique.

Bilan carbone aval de la filière

À l'aval, c'est-à-dire au niveau des activités post-récolte (stockage, lavage, conditionnement), le diagnostic pour réduire son empreinte carbone a été réalisé à partir de

données collectées auprès des différents opérateurs de la filière : producteurs stockeurs, coopératives, négociants en pommes de terre. Les résultats montrent que le transport est la principale source d'émissions à ce stade, suivi de l'utilisation d'emballages plastiques, dont la fin de vie pose également problème sur le plan environnemental. La gestion des déchets, les immobilisations (bâtiments et équipements) ainsi que les fuites de fluides frigorigènes viennent compléter la liste des sources notables d'émissions à l'aval.

Concertation avec les acteurs de la filière

Pour mener à bien la transition vers une filière plus durable, il est essentiel que tous les acteurs de la chaîne de production soient impliqués. C'est pourquoi, une phase de concertation a été lancée dès septembre 2024. Cette première réunion a rassemblé une trentaine de représentants des différents maillons de la filière, parmi lesquels des producteurs, des coopératives, des négociants, des industriels, ainsi que des ingénieurs et des techniciens. L'objectif de ces échanges était d'identifier les leviers de décarbonation et de dresser un état des lieux des freins, des risques et des coûts liés à leur mise en œuvre.

Parmi les leviers de décarbonation discutés figurent la réduction de l'utilisation d'engrais azotés, l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les exploitations, le recours à des emballages plus durables et l'optimisation des flux de transport. Ces pistes, une fois validées, feront l'objet d'un travail approfondi pour évaluer leur faisabilité technique et économique.

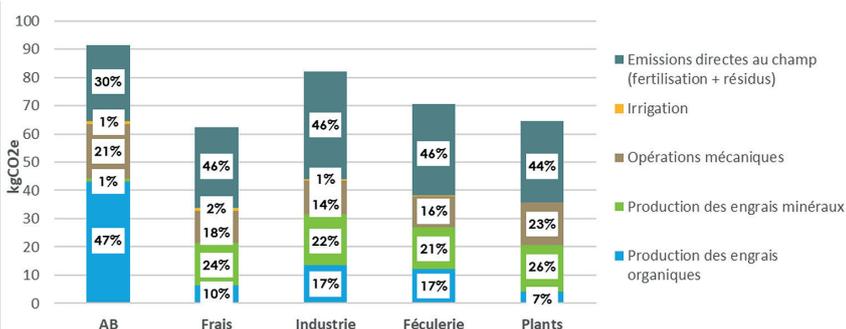
Une feuille de route pour guider la filière

La phase de concertation débouchera sur l'élaboration d'une feuille de route décarbonation qui sera un document stratégique pour les professionnels de la filière et les décideurs politiques. Elle permettra de fixer des objectifs clairs et d'orienter les actions collectives. Ce plan d'action détaillera les leviers de décarbonation à mettre en œuvre, en fonction de la capacité des acteurs de la filière à adopter les mesures nécessaires, et proposera des projections à différents horizons 2030 et 2050.

Par ailleurs, la feuille de route tiendra compte des autres enjeux majeurs auxquels la filière doit faire face, notamment la compétitivité économique, la souveraineté alimentaire et les enjeux sociaux. Ainsi, l'objectif n'est pas seulement de réduire les émissions de GES, mais de le faire de manière durable pour réussir cette transition. ■

Benjamin LOUVRIER - CNIPT

Empreinte GES d'1 tonne de pomme de terre sortie champ selon débouchés, en kgCO₂e



ÉVÈNEMENT

La frite fraîche mise à l'honneur à Arras

La deuxième édition du championnat du monde de la frite s'est déroulée ce samedi 28 septembre à Arras, ville qui a vu naître Charles de l'Ecluse en 1526. Ce célèbre botaniste consacra son énergie à cultiver, dans son propre jardin, ce tubercule méconnu venu du Pérou, la pomme de terre, pour en vanter les mérites auprès des grands seigneurs européens.

Qui sont les gagnants du championnat du monde de la frite :



Pour cette deuxième édition le jury était composé notamment de : François-Régis Gaudry, journaliste, auteur et critique gastronomique, Alexandre Gauthier, chef doublement étoilé, Florent Ladeyn, chef étoilé, Jean-Paul Dambrière des frateries Sensas, Mercotte, pâtissière et Francisco Moya, administrateur du CNIPT et dirigeant de Vitalis. Après une journée de délibération, les professionnels et amoureux

de la frite ont jugé les 36 candidats dans 7 sept catégories, et ont rendu leur verdict.

Voici la liste des vainqueurs :

Catégorie Frite authentique (Pro) :

Alexandre Laigo, Angers

Catégorie Frite Créative (Pro) :

Laurent Fouache, Hénin-Beaumont

Catégorie Frite Familiale (Amateur) :

Annie Breisacher, Noyelles-les-Seclin

Catégorie Sauce Froide de l'année (Pro) :

Édouard Chouteau, Lambersart, La Laiterie

Catégorie Sauce Chaude de l'année (Pro) :

Alexandre Blondiaux, Belgique

Catégorie Frite du Monde (Pro) :

Jorit Gras, Stockholm, Suède Pom Friterie

Catégorie Frite Espoir :

Caroline Zymzac, Tilloy-les Moflaines,

Campus agro-environnemental

L'effervescence sur la Grand place d'Arras

Environ 50 000 personnes ont fait le déplacement samedi dernier pour profiter de l'ambiance festive et surtout, des frites. Plusieurs animations bon enfant ont été proposées aux visiteurs : dégustation de frites créative, distribution de goodies par les partenaires, des courses de sac de pommes de terre, un karaoké, des quiz et les goodies et produits vendus (sauce du vainqueur « sauce frite 2023 », stylos, tablier, chaussettes collectors, patate anti-stress, etc.). ■

Sarah TALEB - CNIPT

AGENDA

8-10 octobre 2024

Fruit Attraction

Madrid (Espagne)

www.ifema.es

Du 24 au 26 Novembre 2024

Salon INTERPOM

Courtrai (Belgique)

www.interpom.be

7 janvier 2025

Assemblée générale du CNIPT

Paris

www.cnipt.fr

Du 22 février au 2 mars 2025

Salon International de

l'Agriculture

Paris

www.salon-agriculture.com

23-24 avril 2025

Medfel

Perpignan

www.medfel.com

EN BREF...

Presse

Au sommaire de La Pomme de terre française



Le numéro 655 de La Pomme de terre française vient de paraître. Le magazine revient longuement sur l'édition 2024 de PotatoEurope « Le succès au rendez-

vous ». Les pages actualités consacrent un sujet à l'agriculture biologique avec une présentation des « Variétés résistantes au mildiou » et un autre aux Jeux olympiques « Les pommes de terre au menu ». En Filières, le bilan de la consommation 23-24

est présente « Les volumes freinés sur le marché » ainsi qu'un point sur la communication du CNIPT « Succès pour le plan d'action primeurs ». Enfin, le magazine propose un point sur les surfaces de plants en Europe « Un nouveau souffle ? ».

SOLAAL

Un événement pour sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, les étudiants de Paris School of Business se mobilisent pour sensibiliser le grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le projet intitulé « Paris Se Crée, by PSB® » a été initié

en 2018 et permet d'engager les élèves sur les enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises. Chaque année, un partenaire prestigieux les accompagne afin de réaliser une levée de fonds pour une association de leur choix. Pour cette édition 2024, SOLAAL aura la chance d'être mise à l'honneur dans le bar de l'Hôtel Monsieur George, du mardi 1^{er} au samedi 5 octobre (inclus). Une carte de 3 cocktails a été spécialement élaboré dans une logique de zéro déchet par les barmaids. Un pourcentage des ventes générées sera redistribué à SOLAAL. Cet événement permet aux étudiants de contribuer à leur façon au 12^{ème} objectif « Promouvoir l'agriculture durable » des 17 objectifs signés par United Nations.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 39

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5 kg	746,67 (▼)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	nc.

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	873,33 (▼)
Rouge France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	883,33 (▼)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 39

Conservation France biologique	1390 (▼)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 39

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	300 (▼)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	290 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	335

Rungis - Semaine 39

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	560 (▼)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	530 (▼)

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2020

	Juillet 2024	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	125,5	- 2,1 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2020

	Juillet 2024	Variation en % sur un an
Pommes de terre	97,8	+ 22 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 37 et 38
Consommation polyvalente	284
Chair ferme blanche	366
Chair ferme rouge	352

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Août 2024	Variation en % sur un an
Pommes de terre	165,11	+ 0,9 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Août 2023	Août 2024	Évol. août 2024 vs août 2023
Eau / vapeur / rissolées	2,10	2,20	+ 5 %
Four	1,88	1,94	+ 3 %
Frites	1,91	1,95	+ 2 %

Source : Evaluations GIE Interfel/CNIPT (288 points de vente en août 2023, 276 points de vente en août 2024)

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (PotatoNI) Semaine 39

	Semaine 39	Semaine 40
Frites 35mm+	nc.	nc.
Innovator	nc.	nc.
Fontane	nc.	nc.
Export	nc.	nc.

Allemagne (Reka)

	Semaine 38	Semaine 39
Rhénanie (marché du frais)	220	220
Rhénanie-Palatinat (marché du frais)	240-260	240-260
Basse-Saxe (marché du frais)	200	200

Belgique (Fiwap/Viaverda)

	Semaine 39	Semaine 40
Fontane / Challenger	125	125
Bintje	125-150	125-150
Hâtives	125	nc.

Tempête Boris : impact limité sur la pomme de terre

(Source : Business France, pour le CNIPT)

En **Allemagne**, ce n'est qu'en Bavière que les pluies abondantes et les nouvelles précipitations ne permettent pas d'avancer rapidement. Dans la moitié nord, nombreux sont ceux qui annoncent une fin de la récolte dans les semaines à venir.

En **Roumanie**, la tempête Boris a provoqué de graves inondations, notamment dans les régions orientales des comtés de Galați et Vaslui (est de la Roumanie), avec parfois plus de 150 mm. Mais on y cultive des pommes de terre primeurs qui ont été récoltées en août, donc la tempête n'a pas eu d'effet sur la production.

En **Pologne**, la tempête Boris a provoqué des inondations dans plusieurs régions. Le sud-ouest du pays, c'est-à-dire les voïvodies de Basse-Silésie, Opole, Silésie et Petite-Pologne, a été le plus touché. Cependant, ces voïvodies ne font pas partie des principaux bassins de production de pommes de terre. Les pertes ont concerné potentiellement 0,5 à 1 % de la surface.

En **République Tchèque**, la production n'est pas trop impactée, même si les rendements sont attendus à la baisse, aussi à cause de la canicule en août. Au 20/09, les agriculteurs avaient récolté environ 1/3 de la production. Certaines parties restent sous l'eau, impossible donc de récolter.

En **Italie**, la tempête Boris s'est déplacée durant la semaine 38 et a particulièrement touché la région des Pouilles et de l'Emilie Romagne où, à certains endroits, c'est plus de 200 mm de pluie qui sont tombés. La « Patata di Bologna » qui est la culture de pomme de terre porte étendard de cette région a été peu impactée du fait de sa récolte qui se déroule principalement en juillet. En Calabre, région juxtaposée à la région des Pouilles (dans le sud de l'Italie) fameuse pour la production de la pomme de terre « Della Sila » dont la commercialisation s'étend d'octobre à mai, la récolte n'a pas été lourdement affectée.

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél. : 01 44 69 42 10

Directrice de publication

Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351

